

héroïque et tourmentée. Ils font enfin ressortir, avec plus de vigueur et de précision, les idées, les projets, les tendances et les aspirations de tous ceux qui, de près ou de loin, prenaient part à l'administration des affaires du pays et s'intéressaient au succès définitif du " Grand Empire " que la France avait voulu fonder en Amérique.

En mettant ainsi à la portée de tout le monde ces documents d'une grande valeur, la législature de Québec n'a fait que suivre, d'ailleurs, le noble exemple donné déjà par la Nouvelle-Ecosse, les Etats de New-York et du Massachusetts, et imiter ce qui se fait en Angleterre, en France et en Belgique, où l'on a depuis longtemps adopté, au prix de sacrifices pécuniaires considérables, les moyens les plus efficaces pour conserver les archives publiques, les classer et en publier les parties les plus intéressantes, afin de les mettre entre les mains de tous ceux qui désirent les étudier.

La seule entreprise d'un intérêt historique faite jusqu'à ce jour, par le gouvernement de ce pays, est la publication des *Edits et Ordonnances* en 1803, réédités d'une manière beaucoup plus ample et plus complète vers 1856. Cette compilation d'une haute valeur a, dès l'époque de sa première apparition, rendu de grands services à tous ceux qui s'occupent de questions d'histoire, et a toujours été consultée depuis avec avantage. Mais elle n'a pas, malgré son utilité, l'attrait qu'offre la lecture de tous ces documents si nouveaux, de ces narrations si intéressantes, de ces mémoires si exacts et si instructifs dont nous commençons la publication aujourd'hui. Ecrits pour la plupart par le Roi lui-même, ses ministres, les gouverneurs, les intendants, les autorités ecclésiastiques ou civiles, un grand nombre par des personnages contemporains haut placés, occupant des postes de confiance,